

LA VERITE DES TRAVAILLEURS

SUPPLEMENT POUR LA BELGIQUE DU N° 116 MAI 1961

0,25 NF

64, Rue de Richelieu, Paris 2°

2,50 FB

Correspondant en Belgique: E. DECOUP, 259, rue du Campinaire, PONT-DE-LOUP, (Hainaut)

LE GOUVERNEMENT SOCIAL-CHRETIEN ET SOCIALISTE EN BELGIQUE

par Philippe VAN DAMME

Comme on pouvait le craindre, le congrès national du P.S. belge a ratifié à une grosse majorité les propositions de coalition gouvernementale avec les sociaux-chrétiens (PSC).

L'homme providentiel, le « sauveur suprême » rentré de l'OTAN, Paul-Henri Spaak, est vice-président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères. Il ne serait pas rentré dans la vie politique belge pour moins ! Mais ce qui est plus inquiétant que ce titre ministériel c'est l'influence que ce cynique serviteur de la bourgeoisie internationale reprend dans le P.S. Non seulement il a obtenu un nombre considérable de votes préférentiels, qui traduisent la faible politisation des électeurs des faubourgs de Bruxelles (en comparaison des grands centres ouvriers) mais, et ça c'est grave, il semble avoir acquis une place à part à la direction du P.S., en dehors et au-dessus du bureau du parti. L'aile droite socialiste avait vu son leader Van Acker totalement dévalorisé en Wallonie. Spaak, plus habile, est surtout moins exécuté des travailleurs wallons... à l'heure actuelle ! D'ici six mois, leur sentiment à son égard aura peut-être changé, lorsqu'ils commenceront à sentir les effets « sociaux » du travail de ce gouvernement « de gauche »...

Le compromis gouvernemental proposé aux membres du P.S. est fort maigre, comme prévu. Le programme de réformes des structures économiques capitalistes, par la nationalisation de l'énergie, un plan économique et un contrôle des sociétés holdings, omnipotentes, est abandonné, pour l'essentiel. Il en reste des organismes plus ou moins planificateurs mais dotés de crédits dérisoires. Ils ne pourraient donc nullement suppléer aux carences de l'initiative privée et créer de nouvelles entreprises qui seraient entreprises d'état. Le chômage, qui ne recevra pas de solution, s'amplifiera pour des raisons structurelles propres à l'économie stagnante de la Belgique et sera l'une des pierres d'achoppement du nouveau gouvernement.

Quant aux dispositions fiscales les plus scandaleuses de la fameuse « loi unique » qui déclencha la grève, elles seront maintenues « transitoirement pour un an ». Mais après un an il sera difficile de ramener à son taux antérieur la « taxe de transmission » dont les variations se répercutent sur toute la production économique.

En ce qui concerne les suites de la grève, il semble que certaines mesures d'apaisement seront prises, mais il n'y aura pas d'amnistie pénale complète pour les grévistes poursuivis par la justice de la classe bourgeoise.

Le congrès de décembre dernier du P.S. avait adopté en matière militaire un plan de réduction du budget de la défense nationale. Le « citoyen » Spaak ne s'y trouvait pas et il est lui partisan d'un accroissement des dépenses militaires. Il a donc évité de mêler trop et trop longuement les problèmes militaires aux pourparlers entre les deux partis avant la décision de constituer le gouvernement. Celui-ci ne réduira pas le budget militaire et maintiendra la commande d'avions américains périmés mais ruineux dont l'achat avait soulevé des vagues de protestation il y a quelques mois.

Les socialistes sont au gouvernement. La lutte de l'aile gauche dans le P.S. s'est soldée par une majorité anti-participationniste à Charleroi et en général dans la province du Hainaut, celle qui a le plus à souffrir de la liquidation et de l'abandon des industries. A Liège et dans les autres régions wallones, un tiers seulement des délégués aux congrès régionaux, vota contre la participation et à Bruxelles, 20 %. Au congrès national, cela ne faisait plus que 17,5 % qui refusèrent de dire oui à tout. Comme cela arrive fréquemment, certaines fédérations régionales flamandes n'avaient pas tenu de congrès préalable et leurs délégués au congrès national, votèrent évidemment la participation. Cependant dans les centres industriels flamands les plus importants il y eut quelques mandats pour l'opposition.

L'attitude de Renard et de sa tendance, dont le principal porte-parole, André Genot, qui mena en 1958 l'attaque ouverte contre la droite socialiste au congrès de décembre, n'était même pas présent cette fois, on pouvait craindre au lendemain des élections qu'elle ne soit une attitude de soutien plus ou moins ouvert au gouvernement. C'eût été une source de trouble et même de démoralisation pour bon nombre de travailleurs des couches les plus avancées. Fort heureusement un tournant, qui n'est pas encore total mais semble cependant très net, s'est manifesté depuis lors. Dans ses journaux « La Wallonie » et « Combat » Renard, loin d'approuver la constitution du gouvernement P.S.C.-P.S., fait adopter par ses rédacteurs un ton qui passe du scepticisme à la méfiance pure et simple. Mais il est évident que s'il avait adopté ce point de vue clairement avant le congrès du P.S. l'opposition y aurait été presque doublée.

(Suite page 4.)